

Assemblée Générale du SICTOM Sud-Est

Bilan 2024, perspectives 2025 et actions environnementales



Assemblée Générale du SICTOM Sud-Est

Le SICTOM Sud-Est du Gers (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) a tenu son Assemblée Générale annuelle sur la commune de Tachaires. Cette rencontre a réuni les représentants des 73 communes adhérentes, dont quatre communautés de communes, avec un total de 83 délégués présents et 7 procurations enregistrées. La séance a débuté par une minute de silence, à l'initiative du président Thierry Réveil, en hommage aux délégués disparus au cours de l'année 2024.

Le président a ensuite présenté le bilan de l'exercice 2024. Le résultat de fonctionnement s'élève à 369 714 euros, tandis que l'excédent d'investissement atteint 85 446 euros. Pour l'année 2025, les dépenses prévisionnelles sont évaluées à 2 813 937 euros pour le fonctionnement et 417 884 euros pour l'investissement.

Certains sites existants seront renforcés par l'ajout de containers, tandis que d'autres seront soit déplacés, soit supprimés, dans un souci d'optimisation logistique, énergétique et financière. Le syndicat a également intensifié ses actions de sensibilisation autour du compostage individuel. Depuis le mois de mai 2024, ce sont 310 composteurs individuels qui ont été distribués aux usagers du territoire. La réservation de composteurs reste possible via le site internet du **SICTOM Sud Est**, rubrique "Le compostage", ou par téléphone au 05 62 62 44 87.

Enfin, le président a rappelé une disposition entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2024 : conformément à l'article R.541-160 du Code de l'environnement, chaque foyer peut déposer gratuitement jusqu'à huit pneus usagés par an chez les distributeurs de pneumatiques ou les garages partenaires, sans obligation d'achat. Les points de collecte sont consultables sur le site www.quefairedemesvieuxpneus.fr.

Les horaires d'été 2025 des déchèteries de Samatan, Saramon et Seissan ont également été confirmés : elles resteront ouvertes aux jours habituels, de 7 h à 13 h, jusqu'au 30 août 2025 sans interruption.